

Formation à l'utilisation d'un chariot automoteur de manutention à conducteur porté catégorie 1

Type d'équipement	Catégorie 1 : Transpalette à conducteur porté & Préparateur de commande au sol avec levée de fourches ≤ à 1 mètre.
Public	Toute personne expérimentée ou non amenée à utiliser un chariot catégorie 1.
Pré-Requis :	Présenter les aptitudes médicales requises et être âgé au minimum de 18 ans.
Durée	3 jours
Objectifs	Tant sur le plan théorique que pratique, être capable d'appliquer les règles de sécurité liées à la fonction de conducteur de chariot catégorie 1.
Méthodes pédagogiques	Formation théorique (exposés, films, échanges avec les stagiaires, exercices) Formation pratique à l'utilisation d'un chariot catégorie 1 en sécurité.
Tenue	Chaque stagiaire devra être équipé d'une tenue de travail adapté ainsi que de chaussures de sécurité (Sécurit'Up fournira les autres équipements nécessaires).

Programme

(Établi selon les indications de la recommandation R389 de la CNAM)

Formation théorique :

Identifier les rôles des différentes instances et organisme de prévention.
Connaître les conditions requises pour utiliser un chariot automoteur de manutention à conducteur porté et la responsabilité qui en découle.
Identifier les principales catégories de chariots, leurs caractéristiques fonctionnelles, et en déduire leurs utilisations courantes ainsi que leur limite d'utilisation (adéquation).
Connaître les différents organes des chariots, leur technologie et leur fonction.
Connaître le fonctionnement des organes de service et dispositif de sécurité.
Interpréter la signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation.
Identifier les principaux facteurs d'accidents lors de l'utilisation d'un chariot.
Comprendre les informations données par la lecture de l'abaque de développement.
Expliquer et justifier les interdictions relatives à l'utilisation d'un chariot.
Connaître les règles de circulation et les règles de conduite des chariots.
Identifier les différents paramètres (état du sol, charge, vitesse...) et leur influence sur la distance de freinage du chariot.
Identifier les produits dangereux par leurs étiquettes et les risques liés à leur manutention.
Connaître les vérifications et les opérations de maintenance du ressort du cariste.

Formation pratique :

Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée.
Effectuer les vérifications et les opérations nécessaires avant la prise de poste et en fin de poste.
Ciruler à vide, en charge, marche AV et marche AR, en virage et arrêter le chariot en position de sécurité.
Prendre et déposer au sol une charge palettisée.
Effectuer le chargement et le déchargement d'un camion ou d'une remorque par l'arrière à partir d'un quai.
Repérer les anomalies et les difficultés rencontrées afin de les signaler à sa hiérarchie
Effectuer les opérations de maintenance de son ressort.

Test théorique et pratique :

Conformément à la recommandation R389, contrôle (théorique et pratique) des connaissances et savoir faire du candidat.

Validation de la formation :

En application de la recommandation R389, chaque candidat ayant satisfait aux tests théoriques et pratiques se verra délivrer un Certificat d'Aptitude à la conduite En Sécurité (CACES ®) d'une validité de 5 ans.